

Le journal des locataires de



Vosgelis

INFO

UN LOGEMENT ADAPTÉ AU HANDICAP POUR LA FAMILLE TAMMANE

Des portes trop étroites, une salle de bains à l'étage, des escaliers à monter... De petits détails pour certains, qui peuvent rapidement s'avérer gênants pour une personne en situation de handicap, ou âgée. VOSGELIS soucieux du confort de ses locataires, et de l'accessibilité de ses logements s'implique, depuis de nombreuses années dans la construction de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il réalise également certains aménagements afin d'adapter le patrimoine locatif existant aux besoins des locataires en place. A Raon-l'Étape, la famille Tammane a bénéficié d'un logement neuf accessible aux personnes en situation de handicap. Rencontre...

En décembre prochain, la famille Tammane fêtera ses trois ans de présence dans ce coquet pavillon de l'impasse des Carrières. Longtemps, les parents d'Icham, 26 ans, polyhandicapé de naissance ont vécu dans des logements confortables, mais peu adaptés au handicap de leur fils. « Avant d'obtenir ce logement, nous avons habité au troisième étage d'un immeuble, puis nous avons emménagé dans une maison mais le logement ne répondait pas aux besoins de notre enfant », précisent les parents.

Des travaux pour améliorer le quotidien

« Le logement était agréable mais le couloir était trop étroit, nous ne pouvions pas circuler avec le fauteuil roulant. Et notre unique salle de bains était située à l'étage, ce qui ne nous facilitait pas le quotidien », précise Mme. Tammane. Aussi, afin d'améliorer la vie de son fils, la famille pense d'abord à réaliser des travaux d'aménagement dans leur ancien logement. « Je voulais demander à ce que l'on déplace la salle de bains au rez-de-chaussée, mais j'ai rencontré une assistante sociale travaillant à la maison du 20^{ème} siècle à St-Dié, où notre fils est accueilli quotidiennement, qui m'a informée que des logements spécifiques existaient. Elle m'a aidé



La salle de bain spécialement aménagée avec un chariot douche pliable



Pour faciliter l'accès, le pavillon a été construit de plain-pied, l'absence de marches facilite l'accès au quotidien

à rédiger un courrier de demande de logement adapté au handicap de notre fils. » termine Madame Tammane.

Un logement neuf et adapté au handicap

Aussitôt prévenu, VOSGELIS les a contactés pour leur attribuer un nouveau logement. Prioritaires car ayant à leur charge une personne en situation de handicap, M. et Mme Tammane se sont alors vus proposer un pavillon récemment construit et surtout accessible et équipé à toute personne souffrant d'un handicap. « Lorsque Vosgelis nous a procuré ce logement, nous avons tout de suite accepté. La maison est de plain-pied, le couloir est large pour circuler et nous disposons d'une salle de bains avec douche italienne que nous avons fait aménager avec un chariot douche pliable (cf photo) qui nous facilite la vie. » insiste la famille.

« Une chose est sûre, nous avons gagné en confort de vie, c'est un soulagement. Notre vie entière a changé. Aujourd'hui, nous pouvons profiter ensemble de la terrasse, de l'extérieur de la maison, et grâce à ces aménagements, nous pouvons prendre bien soin de notre fils, confient-ils ». Un pas en avant important pour cette famille qui se bat au quotidien contre le handicap.

TRI SÉLECTIF : Du changement à la Communauté de communes de Vittel-Contrexéville

Locataires Vosgelis, la Communauté de Communes de Vittel-Contrexéville a récemment choisi de passer à la collecte sélective au moyen de « sacs jaunes ». A compter du 1^{er} janvier 2013, le service de ramassage collectera et ce toutes les semaines à Vittel-Contrexéville, et tous les quinze jours à Mandres sur Vair, en plus des ordures ménagères, les sacs jaunes contenant vos déchets issus du tri sélectif (sauf le verre). Les consignes de tri vont changer, un petit rappel est nécessaire.

Que mettre dans les sacs jaunes ?

- Les bouteilles en plastique (eau, jus de fruits, lait, soda...)
- Les flacons de gel douche, de shampoing
- Les flacons de produit vaisselle, bidons de lessive, produits d'entretien
- Les cartons, les prospectus, les boîtes de conserve, canettes et aérosols, les briquettes

Quels sont les déchets interdits dans les sacs jaunes ?

- Les pots de yaourt, de crème, les sacs plastique, les bâches
- Les couches, les lingettes, la vaisselle en plastique, les bidons et bombes contenant des matières toxiques
- Les mouchoirs, le papier peint, les papiers gras (type emballage de pizza)
- Les gros cartons bruns (à apporter à la déchetterie, le papier aluminium)

La distribution des sacs jaunes est gratuite et se fera en mairie et en Communauté de Communes.

Plus d'informations au 03.29.08.38.89



filières de revalorisation. En 2011, 440 tonnes de déchets ont été revalorisées dans le cadre de la collecte des encombrants (bois, D3E, ferraille), 300 tonnes en provenance de la brocante et des débarras, mais aussi 50 tonnes de textile.

*L'association n'est pas habilitée à récupérer les gravats, pneumatiques, bouteilles de gaz, pots de peinture, produits toxiques et tout autre produit dangereux, infecte, explosif ou inflammable.

ASSOCIATION AMI, NE JETEZ PLUS, REVALORISEZ !



Initialement créée en 1986 sous le nom « les amis du renouveau », AMI (Activités Multiples d'Insertion) est une association d'insertion par l'activité économique. Elle a pour but d'apporter aux personnes en situation d'exclusion une aide au retour à l'emploi. Cette aide peut intervenir par le biais d'un accompagnement socioprofessionnel, ou grâce à un placement sur des activités économiques diversifiées.

Les principales activités de l'association s'articulent dans les 2 500 m² de locaux dont elle dispose sur le site du quartier de la Magdeleine à Epinal. La plupart des activités proposées sont destinées aux particuliers :

• **Un service de débarras** : Vous avez une maison à vider, des meubles à débarrasser ? AMI vous établit un devis en fonction des objets dont vous souhaitez vous débarrasser.

• **Une brocante** : Alimentée par les apports volontaires de particuliers et par les débarras, elle est ouverte au public du lundi au vendredi, non stop le mercredi, et le premier samedi du mois.

• **Un service de repassage** : Ouvert du lundi au vendredi, le service de repassage est accessible à toute personne adhérente à l'association AMI. Tous vos articles sont traités par équipe qualifiée et formée sur place. Les tarifs varient en fonction du temps de repassage.

• **Une friperie** : Approvisionnée par les apports volontaires de particuliers et les débarras, la friperie s'adresse à tous, particuliers, associations, groupes de théâtre, ... Elle est ouverte du lundi au vendredi.

En apportant à l'association les objets* dont vous ne souhaitez plus faire usage vous contribuez ainsi à notre politique de maintien de l'emploi et du développement de la revalorisation des objets.

Soucieuse du traitement des déchets qu'elle produit, l'association n'a de cesse d'inscrire sa politique dans les différentes

Des questions ou des informations ? AMI - Maison des associations - 16 Quartier de la Magdeleine, 88000 EPINAL
Tél : 03 29 35 06 57 - Mail : projet@association-ami-epinal.fr - www.association-ami-epinal.fr

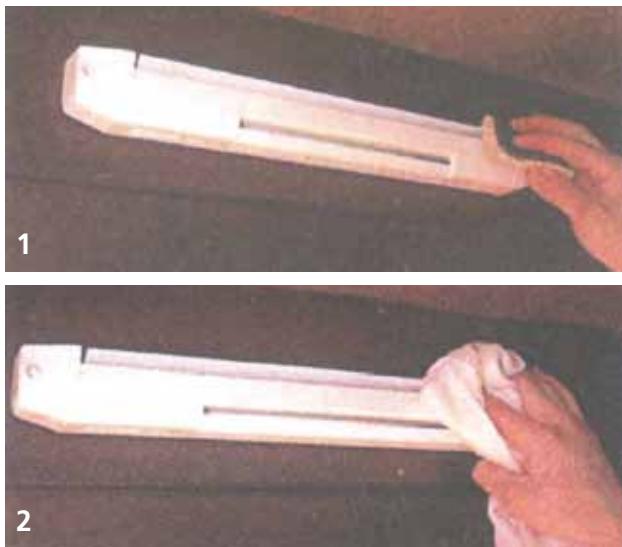
CONSEILS D'ENTRETIEN POUR LA VENTILATION DE VOTRE LOGEMENT

Quelle que soit la période, mais tout particulièrement pendant l'hiver, il est important de bien aérer son logement. Il convient de rappeler à tous les locataires de Vosgelis quelques principes simples et efficaces qui permettent d'améliorer le confort et la qualité de l'air dans leurs logements.

Les systèmes de ventilation présents dans les logements Vosgelis sont destinés au renouvellement de l'air et à l'évacuation des vapeurs d'eau. Pour rappel, le système de ventilation permet à l'air extérieur d'entrer par les entrées d'air situées sur les fenêtres ou les caissons de volets roulants dans les pièces principales de votre logement. Celui-ci est ensuite évacué par les pièces humides (sdb, cuisine, WC). Une mauvaise circulation de cet air, parfois causée par l'obstruction volontaire des ouvertures (scotch, torchons...) peut avoir des conséquences sur votre santé. Elles se manifestent par :

- De mauvaises odeurs, désagréables et malsaines peuvent s'installer
- Des moisissures peuvent apparaître. Dues à la condensation, elles peuvent être à l'origine d'un décollement du papier peint et provoquer des tâches noires disgracieuses sur les murs.

Pour que l'efficacité des systèmes en place soit maximale, **Vosgelis souhaite attirer l'attention de ses**



locataires sur le bon comportement à adopter :

- Dans la salle de bain, lorsque le linge sèche, ou après un bain ou une douche, fermez votre porte et entrebâillez la fenêtre
- Lorsque vous cuisinez, fermez la porte de la cuisine et entrebâillez la fenêtre
- Dans les chambres, laissez les portes fermées, cela évitera le dépôt de vapeur d'eau sur vos murs.

• Dans le cas de la VMC, celle-ci ne doit jamais être coupée. Elle doit fonctionner en permanence, même lorsque vous êtes absent.

Enfin, sur les entrées d'air (photos 1 et 2) et sur vos sorties d'air (photos 3 et 4) veillez à ne pas obturer les ouvertures et à enlever régulièrement la poussière à l'aide d'un chiffon sec ou d'une éponge humide. Vous préserverez ainsi votre logement et votre santé.



NOS 7 ENGAGEMENTS

1 ACCUEILLIR ET ECOUTER LES DEMANDEURS DE LOGEMENTS

- Proposer un logement adapté aux besoins
- Favoriser la visite de logement avant la commission d'attribution
- Accompagner les demandeurs dans la constitution de leur dossier d'aides au logement

2 FACILITER L'ENTREE DANS LES LIEUX

- Garantir le bon état du logement à la location : propreté, sécurité et fonctionnement des équipements
- Donner toutes les informations utiles sur le logement et son environnement

3 ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE DU LOCATAIRE

- Privilégier une relation de proximité : écoute, disponibilité, présence
- Orienter vers les bons interlocuteurs
- Apporter une information et une communication fiable, claire et adaptée

4 CONTRIBUER A LA QUALITE DE VIE

- Garantir l'entretien des espaces extérieurs : valorisation, sécurité des équipements, contrôle, signalement des dysfonctionnements
- Mobiliser les acteurs concernés : partenaires et habitants
- Favoriser la tranquillité des lieux en s'associant aux dispositifs partenariaux de prévention des troubles de voisinage

5 GARANTIR ET MAINTENIR LA PROPRETE

- Définir les niveaux d'exigence à atteindre
- Organiser la réalisation de la prestation
- Contrôler son exécution

6 ASSURER LA MAINTENANCE DE L'ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS

- Veiller à la sécurité et au bon fonctionnement par un entretien régulier
- Mettre en place un dispositif de traitement réactif des demandes d'intervention

7 FAVORISER LE PARCOURS RESIDENTIEL DES LOCATAIRES

- Informer sur les programmes neufs, la vente et l'accession sociale
- Prendre en compte les besoins liés aux évolutions de la vie

VOSGELIS ET LES BAILLEURS SOCIAUX LORRAINS S'ENGAGENT POUR LA QUALITE DE SERVICE

Depuis de nombreuses années, la qualité de service rendu aux locataires est une préoccupation importante pour Vosgelis qui mène régulièrement une enquête de satisfaction auprès de ses locataires. Grâce à une réflexion menée par ARELOR (Association Régionale des Organismes HLM de Lorraine) en 2008, Vosgelis a intégré un groupe de travail issu du logement social Lorrain, dans le but d'élaborer une Charte d'Engagement Régional pour la Qualité de Service, signée par l'ensemble des directeurs généraux des bailleurs sociaux de Lorraine, le 31 janvier dernier.

Sept engagements ont été pris :

- 1- Accueillir et écouter les demandeurs de logements
- 2- Faciliter l'entrée dans les lieux
- 3- Assurer un accompagnement personnalisé du locataire
- 4- Contribuer à la qualité de vie
- 5- Garantir et maintenir la propreté
- 6- Assurer la maintenance de l'ensemble des équipements
- 7- Favoriser le parcours résidentiel des locataires

L'objectif de cette démarche est de dynamiser l'ensemble des organismes HLM Lorrains pour les aider à atteindre un niveau de qualité dans les sept engagements pris auprès des locataires. Cette démarche collective, prendra en compte la diversité de chaque situation, l'évolution du contexte économique et de la demande

DES AIDES POUR LES JEUNES SALARIÉS LOCATAIRES



Depuis juillet dernier, les pouvoirs publics ont mis en place un nouveau dispositif d'aide financière à destination des jeunes salariés de moins de 30 ans, en formation, et nouvellement locataires d'un logement. Baptisée le MOBILI JEUNE, cette aide financière est accordée à la seule condition d'être en formation professionnelle :

- Contrat d'apprentissage,
- Contrat d'alternance
- Ou contrat de professionnalisation.

Valable pour tous types de logements, qu'ils soient sociaux ou privés, en location ou en colocation, l'aide MOBILI JEUNE est accordée dès lors que la prise du logement est liée à une période de formation. Le dossier de demande peut être constitué auprès des organismes collecteurs du 1% (Plurial ou Alliance par exemple),

et doit être déposé au plus tard trois mois après le démarrage de la formation. Lorsque la demande est acceptée, la prise en charge par l'organisme sur le loyer mensuel peut aller jusqu'à 100 euros par mois, la durée du versement de l'aide et son montant étant calculés en fonction du pourcentage du SMIC perçu par le demandeur :

- Jusqu'à 1800 € d'aide pour un jeune à 60% du SMIC
- Jusqu'à 1200 € d'aide pour un jeune de 60 à 80% du SMIC
- Jusqu'à 600 € d'aide pour un jeune à 80% du SMIC

Le versement de cette aide s'effectue ensuite au début de chaque trimestre.

Contacts : **ALLIANCE**, 1 Rue Christophe Denis
BP 303 – 88000 EPINAL – Tél. 03 29 82 03 22

PLURIAL, 13 Rue Aristide Briand
88000 EPINAL - Tél. 03 29 69 69 50

L'aide MOBILI JEUNE est cumulable avec les différentes aides
Action logement, GRL, Locapass, Garantie locapass, Mobili pass

OCTOBRE ROSE ET LE DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU SEIN



Parlez-en aux femmes que vous aimez. Dépisté tôt, un cancer peut être guéri.

Dès 50 ans, c'est le moment !

Le cancer du sein demeure le cancer le plus fréquent chez la femme. Le nombre

de nouveaux cas est estimé à plus de 53 000 chaque année. Si toutes les femmes participaient au dépistage c'est près de 3 000 vies qui pourraient être sauvées chaque année !

Grâce au dépistage, il est possible d'identifier et de traiter ce cancer à un stade précoce de son développement.

Dans le cadre du Plan Cancer, l'AVODECA met en place et suit le dépistage organisé dans les Vosges. L'AVODECA est la structure de gestion qui envoie aux femmes de 50 à 74 ans une invitation ou « prise en charge » pour se faire dépister, c'est-à-dire, faire une mammographie de dépistage.

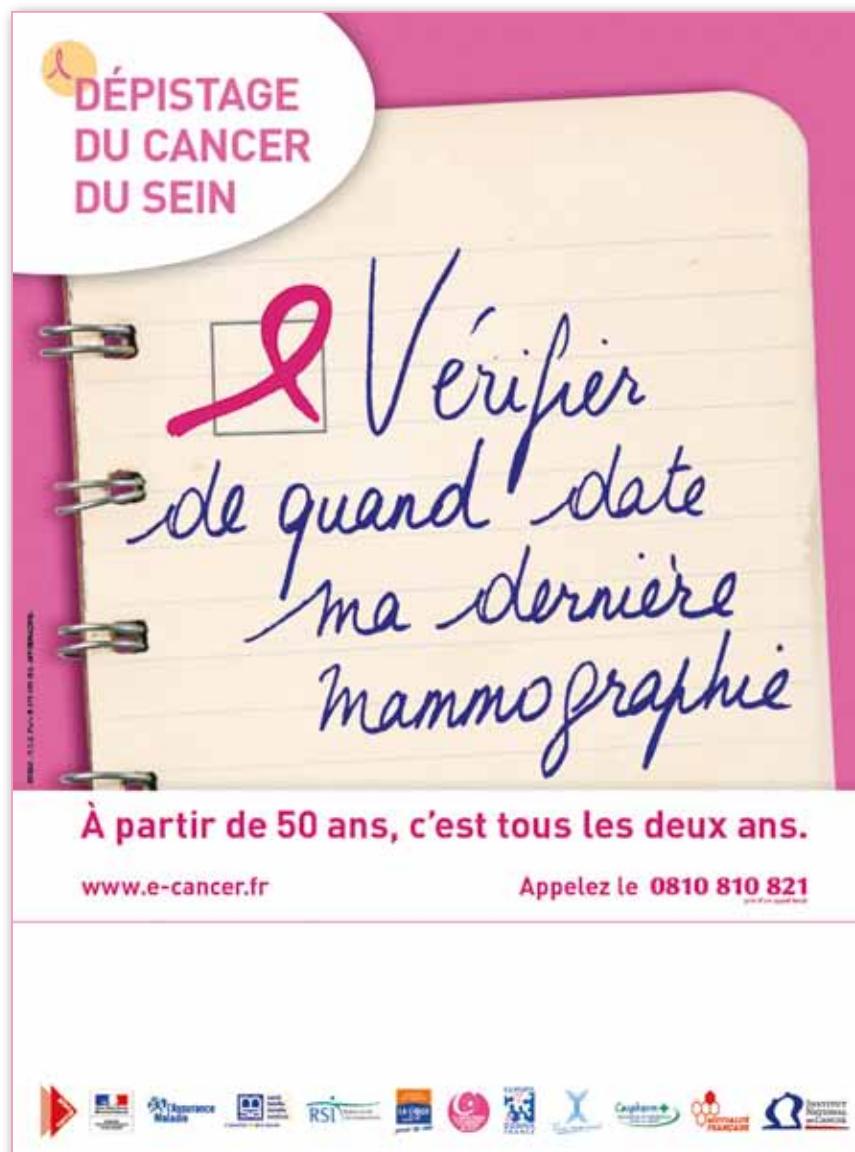
Les quatre étapes du dépistage

Vous êtes une femme de 50 à 74 ans

1. Vous recevez une **invitation** de l'AVODECA tous les deux ans

2. Cette invitation vous permet de passer **une mammographie de dépistage sans avance de frais** auprès d'un des radiologues cités au dos de l'invitation. Il vous suffit de vous rendre à cet examen avec l'invitation, votre carte Vitale ainsi que vos anciens clichés éventuels,

3. **En cas d'absence d'anomalie**, les radiographies sont ensuite relues par un **radiologue**



Pour toute information, contactez-nous :

AVODECA

12 rue Entre Les Deux Portes 88000 EPINAL

Tél : 03.29.68.28.39 - Fax : 03.29.68.28.34 - Email : avodeca@magic.fr

EN BREF

La CPAM des Vosges fait sa prévention contre la grippe

Dès septembre, il faut penser à se protéger de la «grippe saisonnière». Maladie sérieuse, lourde de conséquences chez les sujets fragiles (+ 65 ans, diabétiques, malades cardiaques, insuffisants respiratoires...), elle touche encore plusieurs millions de personnes.

Le vaccin est disponible, dans toutes les pharmacies, du 20 septembre au 31 janvier 2013.

Les assurés et leurs ayants droits remplissant l'une des conditions suivantes sont invités à se faire vacciner :

- personnes âgées de 65 ans et plus
- femmes enceintes
- personnes atteintes d'une obésité morbide (IMC > 40)
- personnes atteintes de certaines affections de longue durée
- personnes atteintes d'asthme ou de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) non reconnues en longue durée.

La CPAM des Vosges a ouvert sa page Facebook !

Le 24 août 2012, la CPAM des Vosges a rejoint l'un des réseaux sociaux les plus populaires en ouvrant sa page Facebook.

L'objectif de cette page ?

Informier sur l'actualité de la CPAM, relayer les offres de prévention proposées, commenter les nouveautés réglementaires qui concernent les assurés sociaux, ...

Attention ! Cette page ne répond pas à des questions personnelles relatives à votre dossier d'Assurance Maladie. Pour toute demande de renseignement, se connecter sur ameli.fr / rubrique « mon compte ». Une réponse sera apportée par les services de la CPAM dans les 48 h ouvrées.

A bientôt sur Facebook !

Locataire, votre logement est trop grand pour vous ?

Votre situation familiale a évolué (naissance, décès, vieillesse, handicap...) ? Le logement que vous occupez actuellement ne correspond peut-être plus à vos besoins, ou votre loyer est devenu trop important. Si vous rencontrez une situation de ce type, contactez-nous. Vosgeliis s'attache à discuter avec ses locataires afin de leur proposer d'être relogés dans un logement adapté à leur nouvelle situation familiale. Signalez-nous ces changements. Cela permettra à Vosgeliis de libérer des logements nécessaires à loger de grandes familles, mais aussi de vous proposer de bénéficier d'un logement mieux adapté à vos besoins, ou encore mieux situé. Contactez votre agence Vosgeliis.

Avis aux locataires

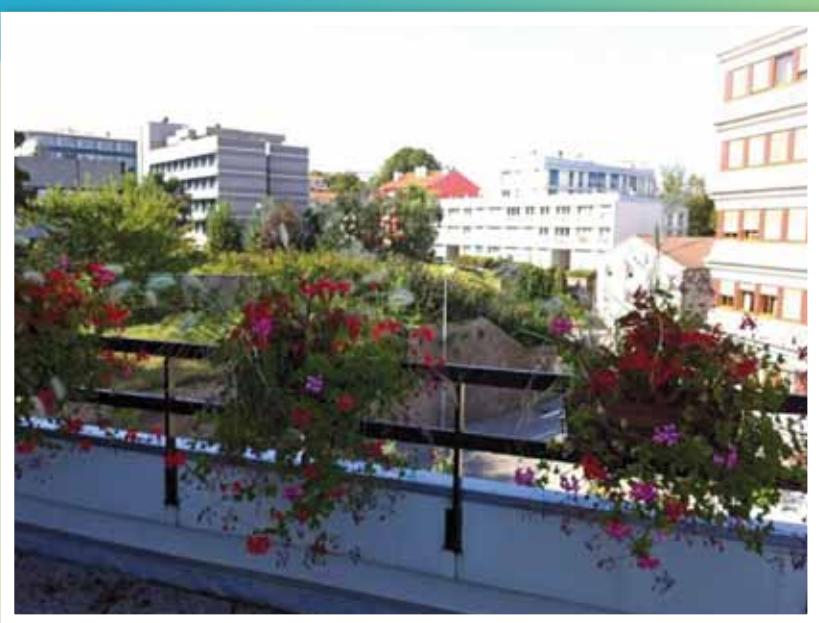
En raison de nombreux problèmes engendrés par l'utilisation de lingettes, VOSGELIS rappelle à ses locataires qu'il est interdit de jeter coton, tissus, lingettes nettoyantes et protections périodiques dans les équipements sanitaires. En effet, ces produits mettent en moyenne près de 25 jours à se désintégrer et risquent d'obstruer les conduites d'évacuation. En cas d'intervention, les frais de réparation et de remise en état seront à la charge exclusive du locataire.

DÉMATÉRIALISATION DES AVIS D'ÉCHÉANCE

Tous les locataires bénéficiant du système de prélèvement automatique de leur loyer peuvent désormais récupérer leurs avis d'échéance sur l'espace locataire du site www.vosgeliis.fr. Comptant à ce jour près de 2000 inscrits, il suffit aux locataires qui souhaitent bénéficier de ce service, de cocher la case indiquant qu'ils ne souhaitent plus recevoir leur avis d'échéance papier. Rapide et accessible à tous, ce nouvel outil sera mis en place au quittancement d'octobre.

LES BALCONS FLEURIS

EPINAL



Epinal Quai Barbier

REMIREMONT



Bains les Bains



Le Val d'Ajol



Vagney

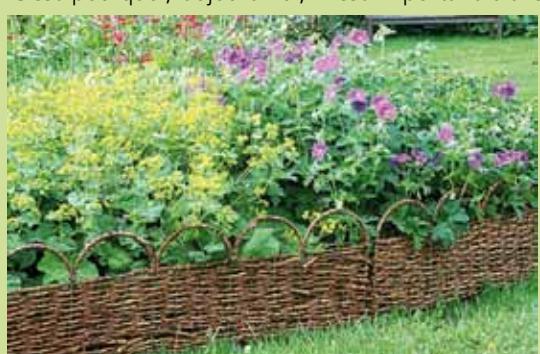
REPENSEZ LE FLEURISSEMENT ...

Le fleurissement a pour but d'embellir, d'égayer, de décorer, de donner du style à votre balcon ou à votre pavillon. Le fleurissement est une mise en scène saisonnière où on crée des rythmes, des contrastes et des harmonies de couleurs. L'utilisation intensive de plantes annuelles génère de nombreux impacts environnementaux en terme de production comme en terme d'utilisation : consommation d'eau, de produits polluants (pesticides, engrais).

C'est pourquoi, aujourd'hui, il est important d'avoir une approche plus écologique du fleurissement en et de contribuer à la démarche ECOLIS de

VOSGELIS, en matière de développement durable, en évoluant vers « un fleurissement durable ».

Vous pourrez ainsi privilégier les plantes durables dans la composition de vos massifs et de vos balconnières : plantes vivaces, bulbeuses, arbustes en complément des annuelles et bisannuelles.



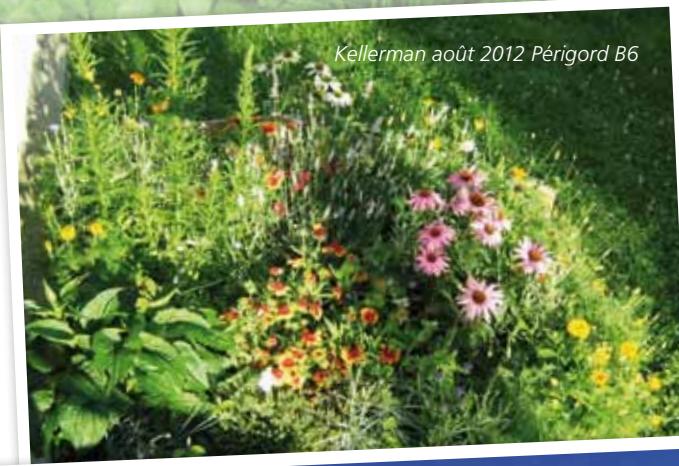
Xertigny



Xertigny Bas des Champs

LES BALCONS FLEURIS

SAINT-DIE



LES BALCONS FLEURIS

SAINT-DIE



Les locaux du bâti 23 Kléber - GERARDMER



M. BEDEL. 12 B Rue Kléber - GERARDMER

MIRECOURT



Mirecourt



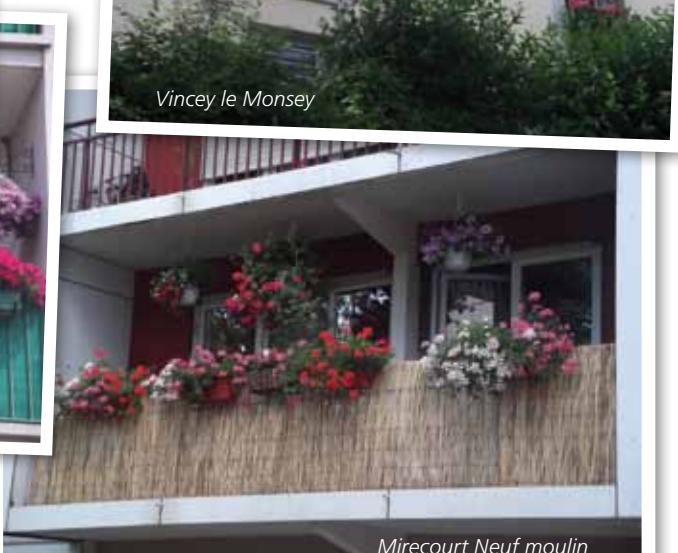
Mirecourt



CHARMES Eurydice



Vincey Roger Vernier



Vincey le Monsey



Vincey

L'INTÉRÊT DES VIVACES

Les vivaces, contrairement aux annuelles, sont pérennes. Certaines sont même persistantes et conservent leur feuillage pendant l'hiver. Mélangées avec des annuelles et bisannuelles, des plantes à bulbes et des rosiers, elles apportent une touche plus naturelle aux massifs, et permettent la création de contrastes originaux de couleurs, de textures et de formes. Grâce à leur pérennité, leur résistance, et leur multiplication aisée, elles sont économiques. Moins gourmandes en eau, elles nécessitent peu de soins et s'auto-suffisent plus ou moins, bien qu'une régénération régulière des pieds soit nécessaire. Il ne faut pas oublier de prendre en compte leurs exigences vis-à-vis de la nature du sol (calcaire, acide, humide, sec...) et de l'exposition à la lumière, sans quoi vous seriez déçu du résultat.

Pour assurer un spectacle durable dans vos massifs ou vos balconnières, associez des espèces à floraison décalée, en plaçant au fond les printanières, au milieu les estivales et au premier plan les automnales : la période de floraison est généralement en rapport avec la croissance des tiges et du feuillage.

Les vivaces se plantent hors période de gel, après un an de culture en général, de septembre à octobre lorsque le sol est encore chaud et permet une bonne reprise racinaire, ou de mars à avril avant la chaleur de l'été. Les pieds doivent être régénérés tous les 3 à 5 ans.



Vincey





Bulgnéville Bt 1 Lgt 1 (Alizant Alain)



Bulgnéville Bt 5 Lgt 10 (Remy Guy)



IPES - MMES Wambst et Pateux



Lamarche logt n°3 (Mme Fieutelot)



Lamarche lgt 2 (Mme Richard)



Maladière bat 2 - Mme Adam



Lamarche logts 1 & 2



Bt 20 Lgts 125-126 (Da silva Amelia-Stumpf Bernard)



Maladière bat 31 A - Mme QUENTIN



Maladière bat 7
M & Mme Gérardin
+ Mme Pourcelot



Bt 8 Lgt 43 (Lesigne Simone)



Contrexéville Bt 7 Lgt 39 (Schmeit Béatrice)

AGENDA

FÊTES, CONCERTS, ANIMATIONS :

- **Le 25 octobre. A 20h30** à Thaon-Les-Vosges. Théâtre de la Rotonde. Concert « Les Ogres de Barback ». Billetterie Office du tourisme d'Epinal, CSAL Thaon ou Scènes Vosges.
- **Le 27 octobre. A 20h30** au Centre Socio-culturel de St-Nabord. Pièce de Théâtre « Ciao Amore » organisée par A2MC.
- **Le 27 octobre.** Au Val d'MC. Ajol. Concert gratuit à l'Église du village. Orchestre de la Chambre d'Epinal, chœur Marc Boegner, Chorale des maîtres chanteurs, chorale naissance.
- **Le 28 octobre. A 14h** salle Georges Brassens à Contrexéville. Super loto du club carpiste. Inscriptions 06.74.59.58.00.
- **Le 30 octobre.** Après-midi Halloween. Le fort aux énigmes.
- **Du 1er au 4 novembre. De 13h à 19h** à l'Imagerie d'Epinal. Fête des Images. Gratuit. Renseignements 03.29.31.28.88.
- **Le 3 novembre.** A la salle Georges Brassens de Contrexéville. Repas dansant organisé par l'amicale des portugais et animé par « Nova Imagen » Réservations et infos au 06.62.09.45.16.
- **Le 3 novembre. A 20h45** au centre culturel de Remiremont. Concert organisé par U.V.B.F
- **Les 2 et 23 novembre et le 14 décembre.** Au Val d'Ajol. Cinéma à la Salle des Fêtes.
- **Le 8 novembre. A 15h** au Théâtre du casino de Contrexéville. « La France en chansons. Comédie musicale chantée et dansée sur des tubes des années 50 à 70. 25 € la place 23 € pour les groupes de plus de 10 personnes. Billetterie Casino, Fnac, Auchan, Carrefour, Géant, Leclerc et guichet le jour du spectacle à partir de 14h30.
- **Le 9 novembre. A 20h30** au trait d'union à Neufchâteau. Parole de lavandière, théâtre. Compagnie ô et Cie battement d'Elle. Tarifs 13/10 et 7 € selon public.
- **Les 9, 10 et 11 novembre.** 12^{ème} Salon du Livre jeunesse. Le 9 dans les rues de Contrexéville animations « pestacles », les 10 et 11h à partir de 10h salle Georges Brassens. Invité d'honneur Yves Pinguilly. Thème du salon « et si on la jouait fraterno »
- **Le 10 novembre. A 12h30** au trait d'union à Neufchâteau. Remise des prix aux lauréats de « l'Art en flèche vitrine 2012 ».
- **Le 10 novembre. A 20h** au Palais des congrès de Remiremont. Loto organisé par l'école de musique René Muller.
- **Le 10 novembre. A 20h45** au Centre Culturel de Remiremont. Concert de musique municipale dans le cadre du 11 novembre.
- **Le 14 novembre. A 14h 30** à l'Espace le volontaire de Remiremont. Fête de fin d'année petite enfance.
- **Le 16 novembre. A 20h30** à l'Espace Georges Sadoul à St-Dié. Concert Jane Birkin. Tarifs 32, 30 et 16 € selon public. Rens : 03.29.56.14.09.
- **Le 16 novembre. A 21h30** au bar de la paix. Concert « the heavy Barrel ». Gratuit.
- **Les 16, 17, 23 et 24 novembre. A 20h30** à l'Espace culturel de Remiremont. Représentations théâtrales.
- **Le 17 novembre.** En soirée au Centre Socio-culturel de St-Nabord. Loto organisé par l'association Breuchottes et compagnie.
- **Le 17 novembre.** A l'Espace Flambeau de Mirecourt. Loto
- **Le 17 novembre.** Salon de la gourmandise au centre des congrès d'Epinal.

- **Le 18 novembre. A 11h** à la médiathèque de Mirecourt. Apéritif sur le thème des « Vosgiens partis vivre au CANADA » gratuit.
- **Le 23 novembre. A 20h30** à Thaon-Les-Vosges. Théâtre de la Rotonde. Concert Gérard Lenorman. Billetterie la Rotonde, Offices du Tourisme d'Epinal et de Remiremont.
- **Le 24 novembre. A 20h30** au Trait d'Union à Neufchâteau. Théâtre « les femmes savantes ». Compagnie La claque. Tarifs 13/10 et 7 € selon public.
- **Le 25 novembre. A 17h** à Thaon-Les-Vosges. Parking de la Rotonde. Défilé de la St-Nicolas et feu d'Artifice.
- **Le 25 novembre. A 15h** à Thaon-Les-Vosges. Théâtre de la Rotonde. Finale du concours de violon. Réservation Office du Tourisme d'Epinal.
- **Le 25 novembre.** En journée au Cosec Charlet. Open de fléchettes coupe du comité.
- **Le 25 novembre. A 14h** à l'Espace le Volontaire de Remiremont. Concours de belote. Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers.
- **Le 25 novembre. A 14h**, salle Georges Brassens. Loto. Infos au 03.29.09.56.86.
- **Du 26 novembre au 14 décembre.** A Neufchâteau, inscriptions au Concours d'illuminations (passage du jury semaine 52) inscriptions et renseignements au 03.29.95.20.34.
- **Le 28 novembre. A 20h** au Centre culturel de Remiremont. Film et débat organisé par le centre social de Remiremont.
- **Le 30 novembre.** Au Centre Léo Lagrange à Epinal. Théâtre « A la porte ».
- **Le 30 novembre. A 20h30** à Thaon-Les-Vosges. Théâtre de la Rotonde. Cirque « Alice au pays des merveilles ». réservations Scènes Vosges, Office du tourisme d'Epinal et CSAL Thaon-Les-Vosges.
- **Le 1^{er} décembre.** Fête de la Saint-Nicolas à Epinal.
- **Le 1^{er} décembre. A 20h** à l'espace le Volontaire de Remiremont. Concours de belote.
- **Les 1^{ers} et 2 décembre. A 20h** au Centre Culturel de Remiremont. Représentation théâtrale organisée par le théâtre de l'arlequin.
- **Le 1^{er} décembre. A 20h30** au Palais des Congrès de Remiremont. Spectacle de Didier Barbelivien.
- **Le 1^{er} décembre. A partir de 17h.** A la Halle des congrès de La Bresse. Sainte-Barbe, Sainte-Cécile, organisé par la mairie. Infos au 03.29.25.40.21.
- **Le 2 décembre.** A l'espace Flambeau à Mirecourt. Thé dansant organisé par le liberty gym
- **Le 5 décembre. A 15h et à 20h**, à la salle de fêtes de La Bresse. Films documentaires « spécial USA ».
- **Le 8 décembre à 14h30 et à 20h 30 et le 9 décembre à 14h30** à Thaon-Les-Vosges. Théâtre de la Rotonde. Circus Incognitus. Réservations Office du tourisme d'Epinal, CSAL Thaon-les-Vosges.
- **Le 8 décembre. A 17h30** en centre-ville de Remiremont. Défilé de St-Nicolas.
- **Le 8 décembre. A 20h30** à l'Espace Culturel de Remiremont. Concert de piano.
- **Le 8 décembre.** Défilé de St-Nicolas de La Bresse. Départ aux Champions arrivée amont halle des congrès.
- **Le 9 décembre.** A l'espace Flambeau de Mirecourt. Loto organisé par l'UCCM.
- **Le 9 décembre.** A Mirecourt. Défilé de la St-Nicolas.

• **Le 15 décembre. A 20h30** au centre Socio-culturel de St-Nabord. Pièce de théâtre « le Squat » organisée par l'association A2MC.

• **Le 15 décembre. A 20h30** à l'Eglise abbatiale de Remiremont. Concert de Noël.

• **Le 15 décembre. A 20h30** au trait d'union à Neufchâteau. Spectacle Isabelle Alonso « Et encore jme retiens ». 25 à 20 € la place.

• **Le 18 décembre. A 10h** sous la galerie thermale. St-Nicolas. Animation prévues en après-midi suivies d'un spectacle pyrotechnique à 17h30 dans le parco thermal.

• **Le 21 décembre. A 20h30** au Palais des Congrès de Remiremont. « The Show Dance Apocalypse » organisé par l'association Danse moderne Academy

• **Le 22 décembre. A 20h30** à Thaon-Les-Vosges. Théâtre de la Rotonde. Pièce « Au nom du fisc ». Réservation Offices du tourisme d'Epinal et Remiremont, La Rotonde.

• **Les 23 et 27 décembre. A 19h le 23 et à 18h le 27**, à la station de ski La Bresse Lispach. Descente aux flambeaux organisée par l'école de ski français. Renseignements Christophe Mougin 06.81.21.05.70.

• **Le 27 décembre. A 17h** à la station de ski La Bresse Lispach. Goûter « Opoual » organisé par la station de ski La Belle Montagne. Renseignements 03.29.25.68.78.

• **Le 31 décembre.** Au Centre Socio-culturel de St-Nabord. Bal de la Saint-Sylvestre organisé par le comité des fêtes.

• **Le 31 décembre.** A l'espace Flambeau de Mirecourt. St-Sylvestre.

SALONS, FOIRES, MARCHÉS, FESTIVALS, SPORTS :

• **Le 3 novembre. De 9h à 17h** à Remiremont. Bourse sport loisirs et culture à l'espace le Volontaire, org. Par l'association familiale Remiremont-Vecoux.

• **Le 3 novembre.** Au collège st-Laurent de La Bresse. Bourse aux skis. Dépôt le 2 nov de 18h à 20h et le 3 nov de 9h à 11h30. Restitution des inventus de 17h30 à 19h. Ren Pascal PERRIN au 03.29.25.47.94.

• **Les 3 et 4 novembre.** En journée au palais des Congrès de Remiremont. 13^{ème} salon « Art et artisanat et savoir-faire ». Rens. Office de tourisme de Remiremont.

• **Le 4 novembre. A 9h** à Thaon-Les-Vosges. La rotonde. Salon des collectionneurs.

• **Le 10 novembre.** Après-midi au centre Socio-Culturel de St-Nabord. Bourse aux jouets, multimédia et puériculture organisée par l'association familiale.

• **Le 11 novembre.** En journée au gymnase le tertre de Remiremont. Challenge de basket Maurice Fiegel.

• **Le 11 novembre. A 15h** au stade de Mirecourt. Foot promotion district USMH/Xertigny

• **Les 16, 17 et 18 novembre.** En journée au Palais des Congrès de Remiremont. 9^{ème} salon « Vivre et habitat ».

• **Du 17 au 19 novembre en journée.** A Thaon-les-Vosges. La rotonde. Salon des artistes amateurs.

• **Le 24 novembre. De 9h à 18h**, salle George Brassens à Contrexéville. Bourse aux jouets puériculture.

• **Les 24 et 25 novembre.** A l'Espace Flambeau de Mirecourt. Bourse aux livres et aux jouets organisée par l'association familiale.

• **Les 24 et 25 novembre.** Au Val d'Ajol. Bourse Informatices à la Salle des fêtes.

• **Les 24 et 25 novembre.** En journée au Palais des Congrès de Remiremont. 29^{ème} salon des antiquaires.

• **Le 25 novembre. De 8h à 16h.** Au groupe scolaire St-Lurent à La Bresse. Vide coffre à jouets et à la puériculture. Renseignements Olivier Mathiot 06 26 24 67 63.

• **Les 7 et 8 décembre.** Au Val d'Ajol. Téléthon

• **Les 7 et 8 décembre.** A Neufchâteau dans toute la ville. Téléthon. Programme complet à partir du 20 novembre sur www.mairie-neufchateau.fr

• **Les 7 et 8 décembre.** A Épinal. Téléthon.

• **Les 7 et 8 décembre.** A Mirecourt. Téléthon.

• **Les 8 et 9 décembre.** En journée à l'Espace le Volontaire de Remiremont. 21^{ème} marché de noël organisé par l'Office de tourisme de Remiremont.

• **Les 8 et 9 décembre. Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h**, à la Halle des Congrès de La Bresse, Marché d'hiver. Vente de produits artisanaux.

• **Les 8 et 9 décembre. Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h** à la halle des congrès de La Bresse. Vente de sapins, organisé par l'ADMR et les Restos du cœur. Rens. andre.aubert42@sfr.fr

• **Du 14 au 24 décembre.** En journée à l'Espace le Volontaire de Remiremont. 21^{ème} marché de noël organisé par l'Office de tourisme de Remiremont.

• **Le 14 décembre. A partir de 15h** à Thaon-Les-Vosges.

La Rotonde. Marché de Noël.

• **Le 15 décembre.** 2^{ème} marche des illuminations. Départ du champ de mars à Remiremont. Rens. en mairie.

• **Le 30 décembre.** En centre-ville de Remiremont. 32^{ème} corrida des Abbesses organisée par A.S.R.H.V.

EXPOSITIONS :

• **Du 13 octobre au 10 novembre.** Entrée libre du mardi au samedi de 14h à 19h à l'Espace culturel le trait d'Union à Neufchâteau. Exposition de Jean-Claude Michel, « peintre de

montagne ».

• **Du 6 au 30 novembre.**

A la médiathèque de Mirecourt. Exposition « les forêts du canada »

• **Du 17 novembre au 10 décembre.** Entrée libre du mardi au samedi de 14h à 19h à l'Espace culturel le trait d'Union à Neufchâteau. Exposition d'Anne-Lise Diez et Joëlle Thouvenot de Martino. « Mouvements, couleurs, dualité ». vernissage le 16 novembre à 19h30.

• **Le 28 octobre.** En journée au Centre Socio-culturel de St-Nabord. Réunion exposition avec l'association « Oiseaux Nature ».

• **Du 9 au 18 novembre.** De 14h à 18h30 à Remiremont. Exposition de travaux « Remiremont insolite et invité d'honneur » à l'Espace le Volontaire.

• **Du 4 au 29 décembre.** Exposition à la médiathèque de Mirecourt « jeux et jouets d'Afrique » à la découverte des jeux et des enfants d'Afrique.

• **Du 15 au 31 décembre.** De 9h à 12h et de 14h à 17h. Hall de la Mairie de la Bresse. Concours de photos amateurs. Thème : la rouille. Rens : Patrice Jacquemin 03.29.25.60.09.

JEUNES PUBLIC :

• **Du 5 au 9 novembre.** De 14h à 17h au musée de la lutherie de Mirecourt. Atelier « jouer du violon ». Gratuit pour les moins de 12ans. Entrée comprise dans le billet d'entrée du musée.

• **Le 18 novembre. De 13h30 à 18h.** A la Halle des congrès de La Bresse. Maxi Ludo dimanche en jeux organisé par la maison des loisirs et de la culture. Rens Patrice Jacquemin au 03.29.25.60.09.

• **Le 2 décembre. A 16h30** au musée de la lutherie de Mirecourt. Spectacle « le chamane étoilé ». gratuit pour les enfants, 4€ pour les accompagnateurs.

• **Le 5 décembre. A 16h** à l'Espace Georges Sadoul à St-Dié. Concert Philippe Roussel. Dès 3 ans. Durée 1h. Tarifs : 6, 4, 3 € selon public. Renseignements : 03.29.56.154.09

• **Le 15 décembre. A 15h30** à la médiathèque de Mirecourt, spectacle de contes « blanche neige, fille d'Afrique » du conteur gabonais Rémy Boussengui. A partir de 7 ans sur inscription.

• **Les 8 et 12 décembre. De 14 à 16h** à la médiathèque de Mirecourt. Atelier pain d'épice pour les enfants à partir de 6 ans. Inscription 1 € par enfant.

• **Les 19 et 22 décembre. A 14h30**, à la médiathèque de Mirecourt. Atelier de fabrication de petites voitures. Enfants à partir de 12 ans. 2€ par enfant.

• **Le 22 décembre. A 9h30** à la médiathèque de Mirecourt. « tout-petits déjeuner » pour les bébés et leurs parents. A la bibli, de 1 à 4 ans. Gratuit sur inscription.

• **Les 26 et 29 décembre. De 10h à 12h** à la médiathèque de Mirecourt. « le noël des petits loups. Découvert de jeux et activités pour les moins de quatre ans à la ludothèque.

DIVERS:

• **Le 31 octobre. A 10h** à l'espace Georges Sadoul à St-Dié. « La boîte à malice », 5 courts métrages d'animation. Dès 2 ans.

• **Le 31 octobre, les 2, 3 et novembre. A 14h30** cinéma Excelsior à l'espace Georges Sadoul à St-Dié. « La boîte à malice ». 5 courts métrages d'animation. Dès 8 ans. Tarif 3 €